



École
nationale
des
chartes

La direction

Paris,
le 8 décembre 2016

Référence : délibération
n°2016.13

Affaire suivie par Élise
Bruneval

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 18 NOVEMBRE 2016 N°2016.13

Le Conseil d'administration de l'École nationale des chartes, dans sa séance du
18 novembre 2016,

ADOPTE

les tarifs d'inscription aux diners-conférences suivant :

- 95 € pour les deux premiers diners conférences de 2016 ;
- puis à compter du 1^{er} décembre 2016, les montants appliqués sont 50 € pour les participations simples, 100 € pour les participations de soutien, 150 € pour les bienfaiteurs.

Nombre de votants : 20

Pour : 20

Contre : 0

Abstention : 0

Fait à Paris, le jeudi 8 décembre 2016,

*Membre du campus
Condorcet-Aubervilliers
et de la ComUE
Paris Sciences et Lettres*

65, rue de Richelieu
F-75002 Paris
19, rue de la Sorbonne
F-75005 Paris
T +33 (0)1 55 42 75 00
communication@
enc-sorbonne.fr
www.enc-sorbonne.fr

Le président du conseil d'administration

Louis Gautier